

Le 3 décembre 2018

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

L'assemblée régulière du conseil municipal de la Municipalité de Stanbridge East s'est tenue à la Caserne Incendie, 7, rue Maple, Stanbridge East, Québec, le lundi 3 décembre 2018 à 19 h.

PRÉSENCES

Monsieur le maire, Greg Vaughan, et les conseillers : Robert Young, Jean Leboeuf, Barbara Bellingham, Robert Deschamps, Ron Stewart et François Reid, tous formant quorum sous la présidence du maire.

Nicole Blinn, directrice générale est aussi présente.

ABSENCE

Aucune

18-12-01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart appuyé par le conseiller François Reid, et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en ajoutant le sujet suivant :

24) Demande appui –Club FADOQ- Pacte BM 2019

18-12-02

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Deschamps et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée régulière, tenue le 5 novembre 2018, soit adopté.

DON- CLASSIQUE HIVERNAL GRAHAM NEIL

L'organisme le Classique Hivernal Graham Neil présente un don de 1 250.00 \$ à la municipalité de Stanbridge East pour l'entretien de la patinoire.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

18-12-03

COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Jean Leboeuf, appuyé par la conseillère Barbara Bellingham, et résolu que les comptes extraordinaires (signifiés par un astérisque) et les comptes réguliers qui suivent soient payés :

SALAIRES PAYÉS EN DÉCEMBRE 2018

Total des salaires : \$ 49 337.70

CHÈQUE FOURNISSEUR N°

3308*	Atelier et Découpage Bourgea 2014 inc.	Charrue et S.I.	703.66
3309*	L'Avenir & Des Rivières	Avis public /Rôle triennal foncière	195.12
3310	Avizo Experts – conseils inc.	usine	1 263.58

CHÈQUE FOURNISSEUR N°

3311	Axion		222.24
3312	Bell Canada		573.78
3313	Bureau en Gros	Admin & S.I.	203.18
3314*	Buropro Citation	Biblio / Pacte BM	456.90
3315*	Donna Butler	Remb. Dép / carrefour culturel	297.79
3316*	Communication Plus	S.I.	373.65
3317	Concassage Pelletier Inc.	Pierre	670.30
3318*	Construction Daudelin Inc.	Barrière a neige HDV Res # 18-03-18	2 299.50
3319*	Robert Deschamps	Remb. dép. Carrefour culturel	104.62
3320*	Develotech Inc.	2 balises ped - zone	618.56
3321*	Construction DJL. Inc.	Pierre- fossé chemin Perry	132.23
3322	Dépanneur Chez Ben	Attache cable (garage)	7.92
3323	Annulé		-
3324	Annulé		-
3325	Dépanneur Stanbridge East	Shop towels (garage)	24.26
3326	Annulé		-
3327	Annulé		-
3328*	Enviro 5 inc.	Vidange de 172 fosses & usine	32 436.75
3329*	Excavation Giroux Inc.	Nivelage chemins	1 964.35
3330	Hydro –Québec		2 770.01
3331	Info Page	S.I.	187.49
3332	Gestim Inc.	Inspecteur	1 569.19
3333*	Lettrage Graphico-Tech	S.I.	252.94
3334	Librarie Moderne	Biblio	210.63
3335	Motosport G & L	Chainsaw / oil	52.48
3336*	Municipalité de St-Ignace de Stanbridge	15 bacs brun /240L et 15 mini-bacs/ 7L	795.30
3337*	Services Mécaniflo Inc.	Rotofix / res # 18-02-06	16 624.24
3338	9166-2452 Québec Inc. (Nopac Inc.)		4 889.96
3339*	Pièces D'auto St-Jean Inc.	Tracteur& F-550 / garage	501.25
3340*	Plantation des Frontières	Sapins de Noël	231.70
3341	Postes Canada	Biblio / carr. Culturel	105.22
3342	Chauffage P. Gosselin Inc.		2 104.67
3343*	Rainville automobile (1975) Inc.	Charrue / inspection & réparations	7 680.76
3344*	Rhicard Excavation & Transport inc.	Fossé ch. Perry/nettoyage	1 572.27
3345*	R.M.Leduc & cie Inc.	Biblio	655.20
3346	Rona Levesque		36.79
3347*	Staples Advantage Canada	Ordi. Rés.n°18-11-18	669.76
3348	Telus Mobilité		251.74
3349*	Viterie Bédard & Fils Inc.	Porte / garage	212.65
3350*	Les Éditions Wilson & Lafleur	Abonnement 2019	344.40
3351*	Steamatic Saint-Jean sur Richelieu	12 Maple – avance sinistre	20 000.00
3352*	Guignolée 2018-CABBE	Dons / rés n° 18-12-06	100.00
3353	Peter Beaucage	Déneigement / Novembre	2 520.72
3354*	Nicole Blinn	Remb. Dép / Noël	517.80
3355*	Greg Vaughan	Remb. Dép /vins Noël	90.45

18-12-04

SALAIRE ET ALLOCATIONS 2019

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Jean Leboeuf, et résolu d'adopter les salaires et allocations 2019 t'el que présenté.

DÉPÔT DU REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL EN VERTU DU CODE D'ÉTHIQUE

Lors de la séance du conseil du mois de décembre, la directrice générale dépose un extrait du registre des déclarations des membres du conseil en vertu du code d'éthique. La directrice générale confirme qu'aucune déclaration n'a été produite par les élus.

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIÈRES MEMBRES DU CONSEIL

La directrice générale fait rapport que les déclarations d'intérêts pécuniaires de tous les membres du conseil pour 2019 ont été déposées.

18-12-05

CALENDRIER DES ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2019

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipale du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller François Reid et résolu unanimement d'adopter le calendrier suivant pour les assemblées régulières du conseil municipal (débutant à 19h) pour l'année 2019 :

le lundi 14 janvier*	le lundi 8 juillet*
le lundi 4 février	le lundi 5 août
le lundi 4 mars	le lundi 9 septembre*
le lundi 1 ^{er} avril	le lundi 7 octobre
le lundi 6 mai	le lundi 4 novembre
le lundi 3 juin	le lundi 2 décembre

(*2^{ième} lundi du mois)

18-12-06

DON- GUIGNOLÉE

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Deschamps et résolu que ce conseil verse une contribution de 100\$ pour la Guignolée 2018.

18-12-07

APPEL D'OFFRES N° 18-003 COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DESTINÉES À L'ENFOUISSEMENT, RECYCLAGE ET COMPOSTAGE 2019-2020

ATTENDU QUE la Municipalité de Stanbridge East a publié un appel d'offres sur le SE@O pour des soumissions pour la cueillette et le transport des matières résiduelles destinées à l'enfouissement, recyclage et compostage pour les années 2019-2020;

ATTENDU QU' un entrepreneur, 9166-2452 Québec inc. a déposé la soumission suivante:

1.1

Collecte de porte-à-porte et transport des matières résiduelles destinés au site d'enfouissement		
ORDURE	Prix unitaire 2019	Prix unitaire 2020
Prix unitaire, n'incluant pas les taxes	\$71.36	\$73.50
Nombre d'unités	x 419	x 419
Sous t o t a l (hors taxes)	\$ 29 899.84	\$ 30 796.50
Grand total 2 ans \$ <u>60 696.34</u> (hors taxes)		

1.2

Collecte de porte-à-porte et transport des matières résiduelles destinés au recyclage		
RECYCLAGE	Prix unitaire 2019	Prix unitaire 2020
Prix unitaire, n'incluant pas les taxes	\$71.36	\$73.50
Nombre d'unités	x 419	x 419
Sous t o t a l (hors taxes)	\$ 29 899.84	\$ 30 796.50
Grand total 2 ans \$ <u>60 696.34</u> (hors taxes)		

1.3

Collecte de porte-à-porte et transport des matières résiduelles destinés au compostage		
COMPOSTAGE	Prix unitaire 2019	Prix unitaire 2020
Prix unitaire, n'incluant pas les taxes	\$71.36	\$73.50
Nombre d'unités	x 371	x 371
Sous t o t a l (hors taxes)	\$ 26 474.56	\$ 27 268.50
Grand total 2 ans \$ <u>53 743.06</u> (hors taxes)		

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par le conseiller Jean Leboeuf et résolu, de retenir la soumission conforme faite par 9166-2452 Québec inc. au montant de **201 362.32 \$** incluant les taxes applicables, selon la soumission en date du 26 novembre 2018, pour les années 2019-2020.

18-12-08

CONTRAT ORDURE– 9166-2452 QUÉBEC INC.

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Jean Leboeuf, et résolu d'autoriser le maire, Greg Vaughan, et la directrice générale, Nicole Blinn, à signer, pour et au nom de la Municipalité, un contrat avec 9166-2452 Québec inc. pour la collecte et le transport des matières résiduelles destinées à l'enfouissement, recyclage et compostage pour les années 2019-2020.

18-12-09

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL

ATTENDU QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU' en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Stanbridge East désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la municipalité de Stanbridge East prévoit la formation de **3** pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Brome Missisquoi en conformité avec l'article 6 du Programme.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Brome- Missisquoi.

18-12-10

PAIEMENT DES BACS DE COMPOSTAGE DU SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ

CONSIDÉRANT la facture n° 346325 d' IPL pour l'achat des bacs roulant de compostage et des mini-bacs de cuisine;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par la conseillère Barbara Bellingham, et résolu d'autoriser le paiement d'une somme de 22 891.79\$ avec le surplus de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2017.

18-12-11

PROGRAMMATION TECQ 2014-2018

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Jean Leboeuf, et résolu unanimement que :

- la municipalité s’engage à respecter les modalités du guide qui s’appliquent à elle;
- la municipalité s’engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l’aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l’envoi au ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire;
- la municipalité s’engage à atteindre le seuil minimal d’immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l’ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s’engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-joint comporte des coûts réalisés véridiques.

18-12-12

PROGRAMME D’AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAV)-VOLET PROJETS PARTICULIERS D’AMÉLIORATION – PAVAGE CHEMIN RICEBURG-DOSSIER N^o 00026813-1-46045(16)-2018-07-10-41

ATTENDU QUE la municipalité de Stanbridge East a pris connaissance des modalités d’application du volet Projets particuliers d’amélioration (PPA) du Programme d’aide à La voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d’aide financière a été octroyée est de compétence municipale admissible au PAV;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller François Reid et résolu :

-Que le conseil de la municipalité de Stanbridge East approuve les dépenses d’un montant de 156 073.50\$ relatives aux travaux d’amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du Ministère des Transports du Québec.

18-12-13

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAV)-VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION – PAVAGE CHEMIN RICEBURG-DOSSIER N^o 00027590-1-46045(16)-2018-07-25-36

ATTENDU QUE la municipalité de Stanbridge East a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à La voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale admissible au PAV;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Jean Leboeuf et résolu :

-Que le conseil de la municipalité de Stanbridge East approuve les dépenses d'un montant de 156 073.50\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du Ministère des Transports du Québec.

18-12-14

MANDAT AUDIT RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018

Il est proposé par le conseiller Robert Deschamps, appuyé par le conseiller Jean Leboeuf, et résolu :

- Que ce conseil renouvelle le mandat d'audit du rapport financier avec la Firme Raymond Chabot Grant Thornton;
- Que le mandat du vérificateur inclut la vérification, la présentation du rapport financier au conseil et la reddition de compte collecte sélective pour un montant de 6 900\$, plus les taxes applicables.

18-12-15

MUSÉE MISSISQUOI-APPUI FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PACTE BROME MISSISQUOI 2019- PANNEAUX D'INTERPRÉTATION ET PATRIMONIAUX

***Le conseiller François Reid déclare son intérêt personnel et se retire de la discussion et le vote de ce point. Le conseiller Reid quitte la salle.**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Jean Leboeuf et résolu à l'unanimité;

- que la Municipalité de Stanbridge East contribuera un montant de 2 000\$ conditionnellement à l'acceptation de la demande d'aide financière auprès du Pacte Brome Missisquoi 2019 et à sa réalisation.

ABSTENTION : Le conseiller François Reid

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE- PROJET J'INVITERAI L'ENFANCE

Le conseil ne souhaite pas contribuer.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE- PACTE BM-PROJET THÉÂTRE – CLUB FADOQ DE BEDFORD ET RÉGION

Le conseil ne souhaite pas contribuer.

LANCEMENT POLITIQUE MADA

Le lancement de la nouvelle politique MADA se fera le 25 janvier 2019. Détails à confirmé.

HORAIRE DU BUREAU TEMPS DES FÊTES

Fermeture du bureau temps des fêtes du 24 décembre 2018 au 4 janvier 2019 inclusivement.

RÉUNION SPÉCIALE LE 19 DÉCEMBRE 2018

Réunion spéciale le lundi 19 décembre à 19h00, adoption des prévisions budgétaires 2019 et du programme triennal d'immobilisations.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 11.

Nicole Blinn, Directrice générale

Greg Vaughan, Maire